



Programme Alimentaire Mondial

**Session annuelle
Du Conseil d'administration
Rome, 12–16 juin 2017**

Distribution: générale

Date: 30 mai 2017

Original: anglais

** Nouvelle parution pour raisons techniques*

Point 6 de l'ordre du jour

WFP/EB.A/2017/6-F/1/Add.1*

Ressources, questions financières et budgétaires

Pour examen

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

Note du Directeur exécutif sur le Rapport annuel de l'Inspecteur général

Projet de décision*

Le Conseil prend note du document intitulé "Note du Directeur exécutif sur le Rapport annuel de l'Inspecteur général" (WFP/EB.A/2017/6-F/1/Add.1*).

Introduction

1. Le présent document contient les observations du Directeur exécutif concernant le document intitulé "Rapport annuel de l'Inspecteur général" (WFP/EB.A/2017/6-F/1). Il porte sur les activités de l'Inspecteur général et le fonctionnement de son Bureau et expose les mesures prévues pour donner suite aux points évoqués dans le rapport.
2. Les observations ci-après renvoient à des paragraphes et sections spécifiques du rapport annuel dont les numéros et les titres sont indiqués.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

Coordonnateurs responsables:

M. J. Harvey
Chef de Cabinet
tél. 066513-2002

M. M. Juneja
Sous-Directeur exécutif chargé du Département de la gestion
des ressources et Directeur financier
tél. 066513-2885

Mesures et observations

Paragraphe 7 – Déclaration d'assurance – Opinion

3. Le Directeur exécutif se félicite de la conclusion générale selon laquelle le Bureau de l'Inspecteur général n'a détecté aucune défaillance importante des processus de contrôle interne, de gouvernance et de gestion des risques en place au PAM susceptible de compromettre sérieusement la réalisation des objectifs stratégiques et opérationnels de celui-ci. Il prend note de certaines pratiques qui doivent être améliorées et collaborera avec le Bureau de l'Inspecteur général, l'ensemble de l'institution et les États membres pour apporter ces améliorations. Par ailleurs, le Directeur exécutif appuie la stratégie d'audit interne du PAM pour 2016–2020, qui est conforme aux Objectifs stratégiques du PAM, qui répond aux contextes à la fois difficiles et changeants dans lesquels celui-ci intervient, et qui est centrée sur des pratiques de gestion prospective des risques. Le Directeur exécutif prend note avec satisfaction des résultats de l'évaluation externe conduite en 2016 pour établir dans quelle mesure le Bureau de l'audit interne se conforme aux Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne.

Paragraphe 12 – Absence d'interférence de la part de la direction

4. Le Directeur exécutif se félicite de la confirmation donnée par l'Inspecteur général quant à son indépendance et à l'absence d'interférence de la part de la direction dans la planification du travail ou l'établissement des rapports de son Bureau; et du fait qu'aucune pénurie de ressources ni aucun autre problème n'a compromis l'indépendance des activités de contrôle ou des assurances données. Le Directeur exécutif est résolu à préserver l'indépendance du Bureau de l'Inspecteur général.

Sections: *Audit interne et conseil; Résultats d'audit et domaines à améliorer*

5. Le Directeur exécutif prend note de l'utilité de la contribution que le Bureau de l'Inspecteur général continue d'apporter au renforcement des contrôles, de la gouvernance et de la gestion des risques, ce qui est essentiel pour faire progresser l'institution. Il prend note de la recommandation du Bureau préconisant de renforcer la gestion des risques à l'échelle de l'institution et constate avec satisfaction que le plan de travail pour 2017 prévoit la réalisation d'un audit de la gestion institutionnelle des risques.
6. Le Directeur exécutif se félicite des conseils et de l'appui que le Bureau de l'audit interne a apportés au Comité des produits, du transport et des assurances.

Section: *Principaux problèmes détectés en 2016 et champ des activités d'assurance prévues pour 2017*

7. Le Directeur exécutif prend note des principaux domaines de risques de 2016 et des nouveaux risques recensés pour 2017, et indique que les progrès ci-après ont été réalisés:
 - *Maturité de la gestion des risques et du contrôle exercé par la direction à l'échelle de l'organisation.* Partout dans le monde, les attentes en matière de responsabilité, de transparence et d'utilisation efficace des deniers publics ne cessent de s'accroître. Le PAM doit non seulement veiller à faire bon usage des fonds qu'il reçoit, mais aussi fournir à ses parties prenantes des assurances de haut niveau quant aux contrôles qu'il met en œuvre dans des contextes qui sont par nature difficiles. Durant l'année 2017, le PAM entend continuer à renforcer la gestion des risques et le contrôle exercé par la direction à l'échelle de l'institution, en mettant l'accent sur le renforcement de la première et la seconde ligne de défense. Résolu à fournir des assurances quant à la réalisation des objectifs institutionnels, le PAM s'est doté de fonctions solidement établies en matière de gestion des risques institutionnels et de gestion du contrôle interne. Des améliorations peuvent encore être obtenues sur le plan de la mise en œuvre des processus et des systèmes sur lesquels ces cadres reposent, de la rationalisation et de l'intégration des sous-fonctions, de la responsabilisation et du renforcement de l'obligation de rendre compte.

- *Transferts de type monétaire.* Avec 14,3 millions de bénéficiaires au titre de 95 opérations mises en œuvre dans 60 pays en 2016, le PAM est numéro un mondial pour ce qui est de la mise en œuvre de ce type de transferts. Le dispositif de suivi des transferts de type monétaire, qui s'appuie sur les enseignements dégagés de l'expérience du terrain et fait partie intégrante de la plateforme mondiale du PAM destinée à permettre la poursuite du développement de l'utilisation des transferts de type monétaire dans le cadre des opérations du PAM et à favoriser l'obtention d'informations solidement étayées, a été mis en service comme prévu en juillet 2016. Il est notamment obligatoire d'utiliser une série de questionnaires spécifiques afin d'assurer le suivi des activités de transfert de type monétaire. En 2017, le PAM prévoit de faire passer à 1,15 milliard de dollars le montant des transferts de type monétaire, ce qui représentera à peu près 23 pour cent de son activité totale. Le Programme continuera d'expérimenter des solutions d'assistance novatrices, mais aussi de renforcer les capacités et d'accumuler des connaissances dans le domaine des paiements numériques, au sein du PAM et, plus largement, de la communauté d'aide humanitaire.
- *Lacunes dans la planification des effectifs et la gestion des talents.* Un projet relatif au personnel recruté sur le plan national a été lancé dans les derniers mois de 2016 afin d'étudier et d'évaluer les conditions de travail et les perspectives de carrière du personnel national et des autres employés recrutés localement et de formuler des recommandations à cet égard. Les points abordés portent notamment sur l'encadrement et l'appui des bureaux de pays afin qu'ils utilisent les modalités contractuelles appropriées. La direction va élaborer des directives relatives à la planification des effectifs à l'intention des bureaux de pays et déterminer les mesures à prendre, notamment le renforcement des directives et l'amélioration de la supervision des modalités d'utilisation des contrats de services.
- *Achats.* Pour 2017, les priorités sont notamment: l'adoption de pratiques optimales et leur généralisation à l'échelle de l'institution; le renforcement des procédures de gestion des fournisseurs; la systématisation, la rationalisation et l'automatisation des processus, à chaque fois que possible; et l'adoption d'une culture de la gestion des risques à toutes les étapes de la procédure d'achat.
- *Technologies de l'information et des communications.* Comme indiqué dans la stratégie institutionnelle du PAM en matière de technologies de l'information pour 2016-2020, le PAM s'attachera en priorité à faire en sorte que les technologies de l'information et des communications appuient comme il convient et de manière efficace, sûre et efficiente la réalisation des objectifs stratégiques de l'institution. La disponibilité et l'utilisation de données fiables permettant d'améliorer la prise de décisions fait l'objet d'une attention particulière. Le PAM continuera d'étudier les nouvelles technologies à mesure qu'elles apparaissent pour appuyer l'évolution de l'activité de l'institution.
- *Suivi et données permettant d'attester des résultats obtenus.* La direction accueille avec satisfaction les observations issues de l'audit concernant le suivi par des tiers et s'est attelée à la mise à jour des orientations du PAM relatives au suivi par des tiers afin de remédier aux difficultés constatées à la faveur de cet audit.
- *Gestion des bénéficiaires.* Le PAM va mettre en service dans tous les bureaux de pays le système SCOPE de gestion des bénéficiaires, qui prend en charge la gestion des informations relatives aux bénéficiaires, l'organisation des interventions, la planification des distributions et les rapports. Le système SCOPE sera également mis à la disposition de partenaires à l'issue d'une évaluation approfondie et dans le cadre d'accords précis concernant la mutualisation des données et les opérations.
- *Partenariats avec les organisations non gouvernementales.* Le PAM diagnostiquera les blocages actuels et s'emploiera à les lever afin de faire en sorte que les procédures administratives permettent d'assurer de manière efficace la gestion des partenariats, notamment en réduisant les retards dans le bouclage des accords de partenariat sur le terrain et le décaissement des paiements.

Section: Mesures convenues à l'issue des audits

8. Le Directeur exécutif souligne avec satisfaction les progrès constants réalisés dans la mise en œuvre des mesures associées à un risque modéré ou élevé, et notamment la diminution de 9 pour cent enregistrée pour les mesures en instance. Toutefois, cette fois encore, il faudra que les différentes unités administratives assurent un suivi plus ponctuel. Le Directeur exécutif reconnaît et salue le rôle joué par l'Inspecteur général, qui aide la direction à appliquer en temps voulu les mesures convenues.

Section: Vue d'ensemble des activités du Bureau des inspections et des enquêtes

9. Comme il a été récemment rappelé dans un message adressé à l'ensemble des employés, le Directeur exécutif est fermement attaché à une politique de tolérance zéro à l'égard de la fraude, de la corruption, de l'exploitation et des atteintes sexuelles, ainsi qu'à l'égard du harcèlement sexuel sur le lieu de travail. Comme l'année précédente, le Directeur exécutif a veillé à ce que des mesures soient prises pour renforcer les mécanismes de notification, sensibiliser le personnel et assurer une formation suffisante sur ces questions, notamment grâce à une session de formation obligatoire sur la prévention de la fraude, de la corruption, de l'exploitation et des atteintes sexuelles que 10 500 membres du personnel avaient déjà suivie en mars 2017.
10. Le Directeur exécutif accueille avec satisfaction l'étude des enseignements tirés des examens préventifs d'intégrité menés à titre expérimental, qui permettra de détecter les améliorations à apporter et contribuera à l'élaboration d'un manuel concernant ces examens préventifs. Le Directeur exécutif est déterminé à suivre de près toutes les mesures prises à l'issue de ces expérimentations et se félicite des recommandations formulées par l'équipe spéciale pluridisciplinaire composée de hauts responsables afin de renforcer la première et la seconde ligne de défense.